

patrimoine

13^e enchère millionnaire pour la maison Rouillac

La maison Rouillac et ses commissaires-priseurs vendômois ont une nouvelle fois signé une vente millionnaire pour leur garden-party d'Artigny.

La prestigieuse vente annuelle aux enchères organisée par la maison Rouillac depuis trente et un ans mérite sans conteste possible sa réputation de plus belle vente de province.

L'édition 2019 n'a pas déçu. Cette vente garden-party, organisée en Indre-et-Loire a permis aux deux commissaires-priseurs loir-et-chérien père et fils, Philippe et Ayméric, une fois encore, de franchir la barre du million d'euros, portant à treize le total de leurs enchères millionnaires.

Nouveau record

Le montant a même été dépassé puisque le clou de la gar-



Le bronze d'un couple de panthères, de 1905, signé Rembrandt Bugatti, a été adjugé à 1.150.000 €, hier, au château d'Artigny.

den-party qui se déroulait pour la cinquième année, hier, au château d'Artigny, à Montba-

zon, le lot n° 94, a été adjugé à 1.150.000 euros. Une exceptionnelle sculpture d'un couple

de panthères en bronze signée Rembrandt Bugatti qui, de 1905 à 2019, est restée dans une propriété à Luynes.

Autre record - 490.000 € - avec la vente d'un livre de poche rarissime des deux premières œuvres de François Rabelais, « Gargantua » et « Pantagruel », d'une importance considérable pour l'histoire de la littérature et datant de 1542. Les autres lots de la vente, près de 200, achetés au téléphone ou dans la salle par des collectionneurs privés, des musées et des marchands, dont certains étrangers, ont permis de réaliser un total de 4 M €.

Eve. B.

éducation

Conseil départemental junior



Sept classes de collégiens ont présenté leur travail.

Judi 13 juin, sept classes de 6^e se sont inscrites à la 15^e édition du conseil départemental junior, sur le thème : « Les animaux dans le Loir-et-Cher ». La classe lauréate, cette année, est la 6^e 1 du collège Notre-Dame de Romorantin-Lanthenay. Elle a proposé un exposé sur « Cerf élaphe recherché. Il nous avoue tout ! » Le conseil départemental junior permet, depuis 2005, à des

jeunes scolaires de Loir-et-Cher de siéger comme les élus au département le temps d'une journée. Lors de cette journée, deux classes de 4^e (des collèges Marie-Curie de Saint-Laurent-Nouan et Saint-Julien de Montoire-sur-le-Loir) ont témoigné du voyage à l'île Longue qu'ils ont effectué sur le sous-marin nucléaire « Le Terrible » dans le cadre du parrainage avec le Département.

à l'agenda

> **Formation aux premiers secours.** La fédération multisport Ufolep propose une session de formation certifiante pour apprendre les gestes et les conduites à tenir pour porter secours à une victime. Les participants se verront déli-

vrer un certificat de compétences de citoyen de sécurité civile de niveau 1 (PSC 1). Trois dates possibles : lundi 17, mardi 18 et mardi 25 juin.

Ufolep, 10, allée Jean-Amrouche, à Blois. Renseignements : www.cd.ufolep.org/loiretcher

santé

Inzeecare, pour faciliter l'accès aux soins

En ces temps difficiles, en région Centre-Val de Loire, pour l'accès aux soins médicaux, les initiatives sont les bienvenues pour fluidifier le parcours des patients, notamment lorsqu'il s'agit de leur sortie d'une hospitalisation.

C'est dans ce but que les infirmières et infirmiers de l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) ont initié avec un prestataire un projet de solution digitale, permettant de faciliter le retour des patients à leur domicile.

Baptisée « Inzeecare », la plateforme, accessible en quelques clics sur Internet, propose une mise en relation tripartite entre les établissements de santé conventionnés par l'URPS, les professionnels libéraux, et les patients.

Concrètement, chaque infirmier libéral définit sur la plateforme un profil professionnel qui précise sa zone géographique d'intervention, les types de soins pour lesquels il est disponible, ainsi que l'amplitude horaire journalière de son activité.

De leur côté, les établissements de santé de la région peuvent s'inscrire gratuitement pour adresser leurs demandes de prises en charge. Enfin, le patient, sorti d'hospitalisation ou séjour de soins, peut aussi s'inscrire gratuitement. C'est ensuite l'algorithme de la plateforme Inzeecare qui fait son œuvre, pour adapter offres et demandes avec des données actualisées en

temps réel, tant du côté du patient que de celui des professionnels de santé. Pour le patient, deux cas de figure : soit celui-ci dispose déjà d'un infirmier référent. Il y a alors juste une case à remplir pour que le professionnel soit aussitôt averti du besoin. Soit le patient ne connaît pas d'infirmier, et la plateforme sélectionne alors, par géolocalisation, l'infirmier ou infirmière proche de son domicile disponible pour les soins. Les professionnels de santé sont avisés en temps réel par SMS de toute demande de soins. Il leur suffit de confirmer leur disponibilité pour être mis en relation avec le service adresseur ou le patient. Concrètement, cette plateforme de coordination entre la Ville, les établissements de soins et les patients, accessible 24 heures sur 24 sur tout support connecté, doit permettre d'obtenir dans l'heure le service d'un professionnel disponible pour assurer les soins en sortie d'hospitalisation.

Les infirmiers libéraux URPS du Centre-Val de Loire, où l'on compte 2.400 ressortissants, sont parmi les six entités régionales à rejoindre la plateforme Inzeecare.

Un réseau qui ne demande qu'à éprouver son efficacité auprès des patients et de l'ensemble du système de santé et à se développer.

Éric Richard

Contact : www.inzee.care

en bref

PONTLEVOY

Le manoir de Maré ouvre au public

Pour la deuxième année, le manoir seigneurial de Maré, situé sur la commune de Pontlevoy, ouvre ses portes au public.

À partir du 1^{er} juillet, et tous les jours de la semaine (hors samedi et dimanche), les visiteurs pourront être accueillis au manoir par ses propriétaires. Ils raconteront l'histoire de ce site et des familles qui y habitent. « Les visites, d'une heure environ, concernent le parc et ses douves en eau, ainsi que les éléments inscrits au titre des Monuments historiques, à savoir : le puits, l'extérieur du logis seigneurial et la chapelle dans sa totalité », précise le propriétaire Gilles de Bodard. Il ajoute : « Il est préférable d'annoncer sa visite par téléphone. »

Les visites ont lieu de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Tél. 06.67.03.83.62. Droit d'entrée : 5 € par adulte. Le manoir est situé, sur la commune de Pontlevoy, sur l'axe Montrichard - Chaumont-sur-Loire, entre les lieux-dits « L'Alleu » et « Le Poteau-de-Sudais ».



Le manoir de Maré a ouvert au public, l'été dernier, pour la première fois.

LIVRE

En marche vers Assise

Vice-présidente de l'association Compostelle 41, Annie Peschard a découvert la marche en solitaire précisément en se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle (Santiago). Elle avait d'ailleurs à cette occasion publié un premier récit *Au rythme de mes pas*. Elle récidive, cette fois « en marche » vers Assise, ville nichée au cœur de l'Ombrie italienne, berceau de la naissance du saint François, grande figure du catholicisme. Dans son nouveau livre, « elle confie ses joies, ses difficultés, son émerveillement devant les paysages grandioses ayant accompagné sa marche solitaire. » Un chemin intérieur que le lecteur est invité à emprunter, au moins par la pensée...

« Vézelay-Assise : sur le chemin de Saint-François », tome I. 17 € aux éditions Vêrone.